



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 5 mai 2014

Communiqué de presse

Les prix des carburants pour le mois de mai 2014

Dans le cadre de la révision mensuelle des prix des produits pétroliers, prévue par le décret n° 2013-1314 du 27 décembre 2013, les critères observés en avril 2014 aboutissent aux constats suivants :

- 1 – **Légère baisse du cours du pétrole brut (Brent) de -0,9%**, liée à l'augmentation des exportations iranienne et irakienne,
- 2 – **Hausse du cours du butane de +0,8% ainsi que du cours du propane de +2,8 %** (la SARA vend un mélange de 85 % de butane et 15 % de propane), liée au fait que la plus grande partie des capacités libyennes est hors service, ce qui favorise les importations de produits,
- 3 – **Hausse importante du cours du super de +5,9%**, liée notamment à l'amélioration de l'activité économique en Europe et aux Etats-Unis qui favorise la demande,
- 4 – **Hausse du cours du gazole de +0,6%**, liée au même facteur,
- 5 – **Hausse du cours du dollar de +0,3%**

Il résulte de la conjonction de ces éléments qu'en Martinique, à compter du **6 mai 2014 à zéro heure** :

1 - les prix maximum des carburants routiers sont fixés comme suit :

1. super sans plomb : **1,52 €/l** au lieu de 1,47€/l au mois d'avril 2014 soit + **5cts/l**
2. gazole route : **1,22 €/l** soit un prix stable par rapport au mois d'avril 2014

2 - le prix maximum de la bouteille de gaz de pétrole liquéfié de 12,5 kg est fixé à 21,79€ au lieu de 21,75 € en avril 2014 soit **une augmentation de 0,04€**.

Contact réservé aux médias :

Audrey HAMANN 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42 audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr

1/2

A titre de comparaison entre la France métropolitaine et la Martinique, les prix moyens sur le mois d'avril 2014 des carburants sont les suivants :

	Avril 2014	
	France métropolitaine	Martinique
Super sans plomb	1,51 €	1,47€
Gazole	1,31 €	1,22 €

*Source UFIP (prix moyens constatés)

L'observatoire des prix a été préalablement informé de ces évolutions.

Contact réservé aux médias :

Audrey HAMANN 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42 audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr

2/2